

Bien vivre
ENSEMBLE
sur le territoire

Le MAG CCLO

N°11
OCTOBRE 2017

Pour sécuriser et embellir

DOSSIER Aménagement du territoire



AU
SOMMAIRE

- Tourisme, le bilan
- Nouveau en déchetteries
- MI[X] - Pôle lecture

Notre belle et grande institution est le creuset de nombreuses initiatives, d'innovation, de réalisations destinées à faciliter la vie de nos 55 000 habitants, répartis sur 61 communes.

Constituée dans sa forme actuelle depuis 2014, elle n'a cessé de se démultiplier dans tous les domaines de sa compétence, en particulier la petite enfance, l'environnement et l'économie. Elle offre ainsi des places en crèches dans des établissements neufs ou modernisés. En matière environnementale, elle a uniformisé le traitement de toute la problématique déchets. Dans le domaine de l'économie son soutien est constant, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. D'autres projets industriels, majeurs, sont en cours d'élaboration, mais il est encore prématuré d'en parler précisément, tant que les éléments conjoncturels ne seront pas définitifs.

Nous sommes en charge de beaucoup d'autres compétences qui contribuent à **bien vivre ensemble sur notre territoire**. Cela reste notre ambition, tout en essayant d'échapper à la morosité ambiante, sans cesse cultivée, qui parfois vire à la haine.

Notre volonté est de donner des perspectives dans la durée à la communauté de communes de Lacq-Orthez et de ne surtout pas céder au désir d'immédiateté qui est caractéristique de la société française actuelle.

Encarté dans ce magazine, vous trouverez un bilan de mi-mandat qui reflète le sens que nous avons voulu donner à notre action.

2

Sur la route où nous cheminons ensemble depuis 2014, nous avons pointé quelques réalisations remarquables qui témoignent de la cohérence de notre travail et de la constance de nos engagements.

Dans ce numéro de notre magazine intercommunal se concrétise aussi le travail que nous réalisons chaque jour. Vous y trouverez de l'économie avec entre autre, les 43 emplois créés chez Dispro Sud-ouest - première entreprise implantée sur la zone d'activité Eurolacq 2 - et la rénovation d'Eurolacq 1 pour gagner encore plus en attractivité. La solidarité intercommunale s'exprime à toutes les pages et particulièrement dans notre dossier sur l'aménagement des espaces publics et de la voirie intercommunale. À l'entretien de cette dernière nous consacrons cette année 2 millions d'euros. La sécurité de nos concitoyens n'a pas de prix et dans la limite de nos compétences, nous l'assurerons.

Jacques Cassiau-Haurie

Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez

La nosta beròja e bèra institucion qu'ei lo crusòu d'un sarròt d'iniciativas, d'innovacions, de realizacions hèitas tà har mei aisida la vita deus nostes 55 000 poblants, despartits sus 61 comunas.

Constituïda hens la soa forma actuau desempuïsh 2014, n'a pas deïshat de's desmutiplicar hens tots los domenis de la soa competència, mei que mei la petita enfança, l'environament e l'economia.

Qu'auhereish atau plaças en ninèras hens establiments naus o modernizats. Tà çò de l'environament, qu'a uniformizat lo tractament de tota la problematica de las deïshas. En lo domeni de l'economia, que sostienem a contunhar, sustot tà çò de las enterpresas petitas e mejanas. D'aves projèctes industriaus, màgers, que son a se hargar, mes b'ei enqùera tròp de dòra entà'n parlar precisament, tant que los elements conjoncturaus non seràn pas definitius.

Qu'èm encargats de hèra de competèncias qui contribueïshen **a plan viver amassa capvath lo noste parçan.**

Aquò que demora la nosta ambition, en tot ensajar d'escapar a l'embrunida deu moment, neurida shens paus ni cès, e qui pòt vèder, còps que i a, òdi.

La nosta volentat qu'ei de balhar perspectivas en lo temps a la comunautat de comunas de Lac-Ortès e de ne pas deïshà's har briga peu desir d'immediatetat qui ei caracteristic de la societat francesa actuau.

Encartat hens aqueth magazine, que trobaratz un bilanç de miei-mandat qui rebat lo sens qui avem volut dar a la nosta accion.

Suu camin on ne vam amassa desempuïsh 2014, qu'avem marcat quauquas realizacions remarquablas qui testimònian de la coèrència deu noste tribalh e de la constància deus nostes engatjaments.

Hens aqueste numèro deu noste magazine intercomunau que's concretiza tanben lo tribalh qui hèm tot dia. Que i trobaratz de l'economia dab, au demiei, los 43 emplecs creats en çò de Dispro Sud-ouest – purmèra enterpresa implantada a la zòna d'activitat Eurolac 2 - e la renovacion d'Eurolac 1 entà ganhar enqùera mei en attractivitat. La solidaritat intercomunau que i ei a totas las paginas e mei que mei hens lo noste dossièr sus l'amainatjament deus espacs publics e de las vias intercomunaus. A l'entertien d'aquestas, que consacram augan 2 millions d'euros. La seguretat deus nostes concitadans que s'ac vau, e, autant qui ac poderam har, que l'asseguraram.

Jacques Cassiau-Haurie

Président de la communauté de communes de Lac-Ortès

SOMMAIRE

LE MAGAZINE de la communauté de communes Lacq-Orthez

Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO
Photos : service communication CCLO - SDIS 64 - EBPLO - V. CORDEBOEUF - Lafourcade Photos - Atelier NAÏS - DISPRO Sud-Ouest - Centres Sociaux - DR
Impression : Sud-Ouest Services, St Geours-de-Maremne (40)
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
Dépôt légal à parution - Octobre 2017

Communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**

Rond-point des chênes - BP 73 - 64 150 Mourenx

Tél. : 05 59 60 03 46 - www.cc-lacqorthez.fr - contact@cc-lacqorthez.fr

■ Décryptage P 3

■ Les échos P 4-5

■ Tourisme P 6-7

■ Économie P 8 à 10

■ Dossier P 11 à 15

Aménagement du territoire

■ Environnement P 16-17

■ MI[X] - Pôle lecture P 18-19

■ Jeunesse P 20

■ Association P 21

■ À votre service ! P 22-23

« Sauvegarder UN JOYAU du patrimoine de ce territoire »



Le château de Mont a brûlé dans un incendie le 2 mai 2017. Malgré l'ampleur des dégâts (lire encadré), les élus ont décidé de préserver l'édifice en reconstruisant la charpente et la couverture avant de le mettre en vente.

Comment le château de Mont s'est-il retrouvé dans le giron de la CCLO ?

« Pour sauver cet édifice d'un délabrement total, déjà bien entamé par plusieurs années d'abandon, les élus de la communauté de communes de

Lacq ont décidé de son rachat en juin 2013. La collectivité en est devenue légalement propriétaire le 24 février 2014, par un acte notarié que j'ai moi-même signé en tant que président. En accord avec les élus, nous avons décidé de procéder à des travaux de conservation.

Entre-temps des mesures ont-elle été prises contre les intrusions ?

Avant février 2014, seule une alarme sonore constituait un soi-disant dispositif anti-intrusion alors que portes et fenêtres étaient ouvertes aux quatre vents. Le déclenchement intempestif et récurrent de cette alarme, notamment au passage de

nombreux animaux, n'avait pas empêché le pillage du château. C'est pourquoi dès son achat, j'ai décidé de procéder à des travaux de mise en sécurité et anti-intrusion. Ils consistaient à obturer toutes les ouvertures, à étancher la toiture et à ceinturer l'édifice par des grilles de 2,5 mètres de haut.

Vue l'étendue des dégâts, pourquoi avoir fait le choix de la reconstruction ?

Ce site fait partie de l'épopée de Lacq. A ce titre, il est porteur d'une très forte charge émotionnelle pour les habitants du bassin et bien au-delà. Nous l'avons vu avec les réactions d'émotion succitées par le sinistre. Bien sûr ce n'est pas suffisant pour dépenser plusieurs millions en reconstruction. Mais les assurances prendront en charge la charpente et la couverture et pour partie, toutes les dépenses liées au second oeuvre. Dès lors nous n'avons pas hésité. Avec ses 13 hectares, ce site a un potentiel énorme qu'un entrepreneur peut valoriser et c'est l'option que nous avons choisie pour sauvegarder un joyau du patrimoine de ce territoire.»



Splendeur et déchéance

Propriété de la famille De Lestapis, ce château du XIX^{ème} siècle a été acheté en 1958 par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (SNPA, ancien Efl Aquitaine) qui le revendra en 1998 à une société Galloise, Papillon rouge Ltd. Leur projet d'aménagement de chambres d'hôtes tombé à l'eau, la bâtisse et ses 13 hectares sont laissés à l'abandon. Squatté, pillé et vandalisé à plusieurs reprises, le château est finalement sécurisé à partir de 2014, lorsque la CCLO en devient propriétaire.



Des dégâts considérables

Le château a brûlé dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 2017. Malgré l'intervention rapide de 50 sapeurs pompiers des casernes d'Os-Marsillon, Arthez-de-Béarn, Orthez et de Pau, les flammes ont détruit la totalité de la toiture ainsi que les cloisonnements intérieurs. Il ne reste du splendide édifice que les murs et les cheminées.

La CCLO a mandaté un bureau d'études pour évaluer la faisabilité de la reconstruction du toit et son coût.

Parallèlement, le site a été déblayé cet été. Le coût de ce chantier ainsi que celui de la reconstruction de la toiture - validée par le bureau d'études - est pris en charge par l'assurance.

FOIRE D'ARTIXUne 22^{ème} édition réussie

Les 7 et 8 octobre, plusieurs milliers de visiteurs sont venus arpenter les rues de la ville à la découverte des nombreuses animations. Manège, mini-ferme, atelier terre, accrobranche, autant d'animations qui ont été proposées aux enfants. Pendant ces 2 journées de fête, les visiteurs ont pu replonger dans les années folles et déambuler au milieu des voitures d'époque, sur des airs de swing.

Les commerçants et artisans répartis dans les rues de la ville ont participé grandement au succès de cette manifestation ainsi que l'association «Comité C'P'Artix», organisatrice du grand vide-greniers.

**MONTÉE EN DÉBIT**

7 nouvelles communes reliées



Liaison entre Maslacq et Sarpourenx - création de tranchées pour les fourreaux dans lesquels sera tirée la fibre.

De nouveaux travaux d'aménagements numériques ont démarré cet été sur les communes d'Argagnon, de Labastide-Cézéracq, Lacadée et Sarpourenx. Ces chantiers consistent en la réalisation de sites d'accueil d'armoires haut débit et de liens optiques. Ces derniers permettent la liaison entre le central téléphonique et l'armoire Haut débit installée près d'un sous répartiteur.

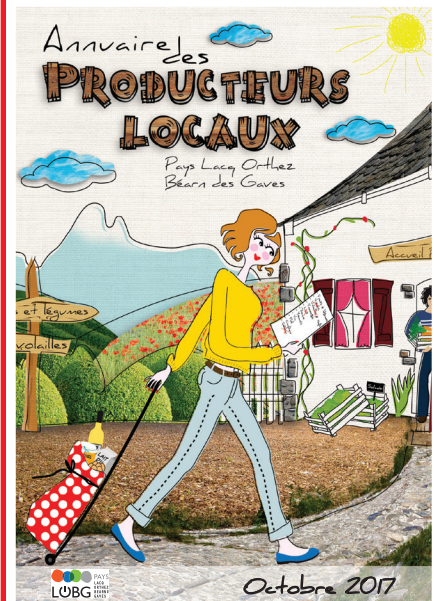
Cette liaison peut être un simple tirage de fibre dans des infrastructures existantes (en général réseau Orange) mais dans le cas d'une absence de réseau disponible, la situation nécessite la création de génie civil (le nouveau réseau est généralement enterré : tranchée + pose de fourreaux pour passer la fibre mais peut également être aérien : utilisation de poteaux existants et de poteaux complémentaires qui deviennent support de la fibre).

Début 2018, les travaux se poursuivront à Laà-Mondrans, Labastide-Monréjeau et Orthez/Sainte-Suzanne.

Ces 7 opérations représentent un budget total de 900 000 € TTC sur 2 ans.

PRODUCTEURS DE PAYS

L'annuaire est en ligne



4 ans après sa 1^{ère} édition, l'annuaire des producteurs de Pays vient d'être actualisé. 85 producteurs (contre 78 auparavant) sont répartis dans les catégories suivantes : volailles, viandes, fruits et légumes, fromages et produits laitiers, vins, miel et autres produits locaux.

Vous pourrez y trouver toutes les informations concernant les marchés, les assiettes de Pays, ou encore les réseaux de producteurs présents sur le territoire du Pays LOBG. Les différents sigles ou labels présents dans l'annuaire sont également expliqués.

Nouveauté : l'annuaire est désormais disponible en version numérique sur le nouveau site internet du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves*. Vous pouvez le consulter ou faire des recherches par catégorie ou par commune, afin de trouver le producteur le plus proche. Autres avantages de la version numérique, elle permet aux producteurs qui le souhaitent de demander la mise à jour de leur fiche numérique ou d'intégrer l'annuaire sans attendre la prochaine édition imprimée.

* www.pays-lobg.fr

LES VENDREDIS DE L'INFO

Avec le réseau des pépinières d'entreprises

Via son réseau de pépinières d'entreprises, la CCLO propose toute l'année des temps d'information sur des thèmes variés à l'attention des entrepreneurs du territoire.

Vendredi 3 novembre,

De 8h30 à 10h30 à la pépinière d'entreprises à Biron :

- Rencontre des Entrepreneurs du Territoire.

Développez votre réseau local de partenaires, présentez votre entreprise et son activité en quelques minutes, échangez sur des problématiques communes, trouvez de nouvelles opportunités commerciales...

Vendredi 17 novembre,

De 8h30 à 10h30 à la pépinière d'entreprises à Artix :

- 25% des défaillances d'entreprises sont dues à des retards de paiement et des problématiques de gestion de trésorerie. Vous pouvez à tout moment être confrontés à un ou plusieurs impayés de la part de vos clients, qui peuvent parfois vous placer dans une situation de trésorerie très délicate. Il existe des solutions et des actions préventives à mettre en place pour contenir ces risques et consolider la trésorerie de votre entreprise. CER-FRANCE accompagne les artisans dans le développement et la gestion de leur entreprise depuis plus de 40 ans. Animé par CER FRANCE.

Vendredi 1^{er} décembre,

De 8h30 à 10h30 à la pépinière d'entreprises à Monein :

- La préparation mentale au service de la performance. Comme un sportif de haut niveau, le chef d'entreprise doit sans cesse se dépasser, relever des défis... Et pour cela, il existe des méthodes efficaces. Venez découvrir le champion qui est en vous.

Animé par Hirachidine S.COMBO coach professionnel (champion du monde, d'Europe et de France de kickboxing).

ÉLAN BÉARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ

La CCLO vous invite à un match de la saison 2017-2018 !

Dans le cadre de son partenariat avec l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez, la communauté de communes de Lacq-Orthez a le plaisir de vous offrir des places pour le match de votre choix parmi :

- Paris-Levallois - le samedi 9 décembre à 20h
- Bourg-en-Bresse - le samedi 17 mars à 20h
- Gravelines-Dunkerque - le mardi 17 avril à 20h



qui aura lieu au Palais des sports de Pau, dans le cadre du championnat de ProA masculine.

Ces dates et horaires sont sous réserve de modifications qui peuvent intervenir en raison de retransmission télévisuelle.

Réserver dès à présent VOS PLACES pour 1 match :

(dans la limite des stocks disponibles et de 4 places par foyer).

- en priorité par internet sur WWW.EVENTBRITE.FR

Une fois sur l'accueil du site, il vous suffit de taper «CCLO» dans la barre de recherche et indiquer la localisation «Pau». Le résultat de la recherche vous indiquera les 3 matchs, vous cliquez sur celui qui vous intéresse. Il vous suffit de vous laissez guider ensuite et remplir tous les champs demandés.

- ou à défaut par téléphone au 05 59 80 01 22 (ligne EBPLO).

5

Modalités de réservation

- Nous vous demandons de réserver **en priorité par internet, avec les informations complètes demandées.**
- Les dates limites de réservation pour chaque match sont fixées comme suit :
 - Paris-Levallois - **mercredi 29 octobre à 10h**
 - Bourg-en-Bresse - **lundi 12 mars à 10h**
 - Gravelines-Dunkerque - **lundi 9 avril à 10h**

Aucune demande ne sera prise en compte passé ces délais.

Modalités de retrait

- Une fois vos places réservées, vous pourrez les retirer à l'hôtel de la CCLO à Mourenx **à partir du jeudi précédant le match**, pendant les horaires d'ouverture de la collectivité, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, **sur présentation du mail de confirmation de la disponibilité de vos places** (un justificatif de domicile pourra également vous être demandé).

Infos : Cette offre est exclusivement réservée aux habitants du territoire de la CCLO - 61 communes listées en dernière page.



TOURISME : « Entre loisirs et patrimoine, notre territoire est très attractif »



Bilan de la saison touristique avec Gérard DUCOS, Vice-président en charge du Tourisme.

Quel est le bilan de la saison touristique ?

« En ce qui concerne la base de loisirs d'Orthez-Biron, le mauvais temps de juillet a un peu gâché la fête ! 20 000* personnes ont quand même fréquenté la plage et les enquêtes de satisfaction que nous avons réalisées démontrent que le lac est devenu un site incontournable de loisirs pour les habitants du département (76 %, l'ont fréquenté cette année dont 19 % résident sur la CCLLO). Globalement, notre territoire est attractif; que ce soit pour ces espaces de loisirs, son riche patrimoine ou pour son tourisme vert. Nous avons en effet compté 28 000 nuitées dans les multiples hébergements du territoire. Par ailleurs, notre office de tourisme, dans ses deux locaux, a reçu plus de 7 000 visiteurs dont les demandes ont révélé un fort attrait pour le patrimoine.

Des projets pour la base de loisirs ?

Dans la foulée de l'important chantier de rénovation qui a pris fin au printemps,

nous venons de réaliser des travaux pour la sécurité et l'esthétique du site. Dans le prolongement des bordures de l'entrée le service espace vert a créé des îlots agrémentés de végétaux. Et au niveau de l'espace aquatique, nous avons déposé la clôture et la haie vieillissante qui ceinturaient la plage. À la place, nous avons créé un talus enherbé dans l'objectif d'agrandir la surface de détente de la plage par une pente ombragée d'une trentaine d'arbres.

Des travaux sont en cours à Orthez pour installer un local pour l'Office du tourisme. Pourquoi cette antenne ?

Depuis janvier 2017, la promotion du tourisme est une compétence de la communauté de communes**. L'office de tourisme Coeur de Béarn a donc étendu son périmètre d'action sur les communes de l'ex CCCO. L'Office de tourisme d'Orthez, anciennement rattaché au Béarn des Gaves est

devenu une antenne de Coeur de Béarn. Mais en novembre 2016, le local qui l'accueillait a brûlé dans un incendie ! La solution de repli nous a été apportée par la municipalité qui nous a cédé pour l'euro symbolique cet ancien bâtiment du Trésor public. Idéalement situé en centre ville, il ne restait plus qu'à y réaliser quelques travaux pour pouvoir accueillir du public. » (Lire ci-dessous).

* Contre 23900 en 2016

** Suite à la loi de 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, applicable depuis le 1^{er} janvier 2017



ORTHEZ : l'ancien immeuble du Trésor public réhabilité pour accueillir l'antenne de l'OFFICE DE TOURISME COEUR DE BÉARN

L'immeuble de la rue des Jacobins va être partiellement rénové et réaménagé pour accueillir l'Office du tourisme.

Le chantier porte sur les quelques 120 m² du rez-de-chaussée dans lesquels seront créés plusieurs espaces : accueil, information, boutique, mise à disposition de wifi et un coin de jeux pour les enfants.

Sur la facade principale donnant sur la place d'Armes, 2 vitrines et une porte d'entrée avec rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite seront percées.

Un nouvel enduit recouvrira les trois facades.

Le montant de ces travaux est estimé à 205 200 € HT.



L'ancien immeuble du Trésor public.

En plus des travaux du rez-de-chaussée, le balcon du 1^{er} étage va être entièrement rénové.

Été comme hiver, LA BASE DE LOISIRS, c'est toujours une bonne idée !



Toutes les saisons sont bonnes pour aller à la base de loisirs d'Orthez-Biron et les bonnes raisons ne manquent pas !

Pour n'en citer que quelques-unes : les équipements sportifs, le tour du lac pour marcher ou courir, les jeux pour enfants, le cours de tennis, la table de ping pong, le terrain de pétanque, les deux observatoires pour oiseaux, la plage de sable et les aires de pique-nique pour un déjeuner ou un goûter sur l'herbe. **Tous ces équipements sont gratuits !**

Infos et enseignements :

- par téléphone au 05 59 60 55 06 ; ■ sur le site www.cc-lacqorthez.fr ;
- sur la page facebook «Base de loisirs Orthez-Biron».

Des animations pour les scolaires et les centres de loisirs

L'hiver, la CCLO propose des animations aux écoles et aux centres de loisirs sur la base de loisirs :

- **Un parcours d'orientation** en partenariat avec le Club d'Orientation d'Oxygénation et de Loisirs (COOL) basé à Pau et la Ligue Nouvelle Aquitaine de Course d'Orientation.

Le principe est basé sur l'orientation. Il est composé d'un réseau de 15 balises installées en permanence sur des détails caractéristiques du terrain. Un panneau situé au départ donne des informations et quelques bases techniques pour pratiquer l'orientation. Ce parcours s'adresse aux débutants comme aux plus aguerris puisqu'il compte 4 niveaux de circuits

Les enseignants ou les animateurs peuvent venir retirer une carte, une plaquette explicative, un carton de contrôle et des fiches pédagogiques auprès du service tourisme à la CCLO.

- **Une chasse au trésor** en partenariat avec le CPIE Béarn. Elle s'adresse aux scolaires de cycle 2 et 3. Elle permet de faire mieux connaissance avec le site de la base de loisirs, son histoire, sa faune et sa flore. Pour les cycles 2, la chasse au trésor se déroule au niveau de l'aire de jeux et de pique-nique et jusqu'à la plage. Pour les cycles 3, la chasse au trésor empreinte le tour du lac. Les enseignants ou les animateurs peuvent venir récupérer les livrets auprès du service tourisme de la CCLO. Des livrets explicatifs et des objets utiles (loupes, jumelles, cordelettes, livrets pédagogiques...) sont aussi mis à disposition.

Contact - service tourisme : 05 59 60 55 06

EN BALADE ! l'arboretum de Darre Camette à ABIDOS

L'arboretum d'Abidos a été planté en 2008 par la communauté de communes en partenariat avec l'entreprise Abengoa, la municipalité et les écoliers d'Abidos qui avaient été associés aux travaux.

Depuis, les enfants-jardiniers ont quitté l'école, d'autres les ont remplacés et les arbres se sont bien épanouis.

Connaître les arbres.

En 2016, pour mettre ce site en valeur la CCLO et Abengoa ont installé des panneaux d'interprétation sur chaque espèce de végétal. Les caractéristiques d'une vingtaine d'essences d'arbres et d'arbustes jalonnent ainsi l'arboretum de 2 hectares.

A l'entrée, un panneau pédagogique et un plan du site vous aideront à vous repérer.



L'arboretum d'Abidos est propice à des balades en famille pédagogiques et sportives ; on pourra aussi y faire une pause sur l'un des bancs installé récemment.



Raccordement des entreprises à LA FIBRE, une priorité !

La CCLLO et le Département des Pyrénées-Atlantiques ont conclu un partenariat pour raccorder en fibre optique des entreprises isolées. En effet, l'usage et le développement des technologies de l'information et de la communication constituent un atout pour la compétitivité des entreprises et, par voie de conséquence, participe au développement économique local.

En 2016, l'entreprise Ball Beverage Packaging France (précédemment dénommée Rexam) de Mont a ainsi bénéficié d'un raccordement au réseau département IRIS64.

Cette année, ce sont les dossiers de la société **3C Métal de Sauvelade** et du **circuit d'Arnos** qui ont été retenus. Les travaux, effectués par le Département, seront réalisés cette fin d'année. Leur montant s'élève à **250 000 €**. La CCLLO apporte son concours financier à hauteur de **85 000 €**.



L'entreprise 3C Métal est spécialisée dans le domaine de la tuyauterie et de la chaudronnerie industrielle. Basée à Sauvelade, elle va bénéficier de l'opération de raccordement des sites éloignés au réseau fibre optique départemental financée par le Conseil départemental et la CCLLO.

8

EUROLACQ 2, 5 700 m² de stockage pour DISPRO SUD-OUEST



DISPRO Sud-Ouest distribue des pièces de rechanges des marques Peugeot, Citroën, etc. ainsi que des pneumatiques de marque Michelin, Good-Year, etc.



Plus de 30 000 références stockées dans un magasin de 5 700 m², c'est la plateforme de pièces de rechange et pneumatiques Dispro Sud-Ouest. La société s'est installée ce printemps sur la zone Eurolacq 2 au terme de 9 mois de travaux de construction du centre logistique.

Dirigé par Sylvain Louchet, le site emploie 43 personnes pour répondre au plus vite aux demandes des concessionnaires automobiles du grand Sud-Ouest (Bayonne-Bordeaux-Toulouse).

Un projet de **REQUALIFICATION** pour plus d'attractivité sur **EUROLACQ 1**

La collectivité va investir 762 000 € TTC sur 3 ans pour une opération de requalification des espaces publics de la zone Eurolacq 1.

Vieillissante dans ses infrastructures mais dynamique en terme d'activité économique, la zone eurolacq 1 compte de nombreux atouts.

Desservie par la fibre, idéalement située à proximité de la gare d'Artix, de l'échangeur autoroutier et de la RD 817, son emplacement stratégique est un avantage pour les entrepreneurs comme pour leurs salariés. Non loin de la zone se trouvent en effet tous les services proposés par la ville d'Artix (commerce, restauration, crèche, etc).

En concertation avec les entreprises

Le chantier de requalification va renforcer son attractivité. Mené en concertation avec les entreprises de la zone, le projet prend en compte les besoins spécifiques de chacun (extensions, nouveaux accès, nouveaux parkings, branchements pluviaux à rajouter, etc) pour un usage optimal et fonctionnel.

Les plus de l'aménagement

Ainsi, la requalification intègre les besoins inhérents au trafic de véhicules poids-lourds très important (arrêts, stationnement, giratoire, etc). Un aménagement de trottoirs en bordure de chaussée va être réalisé ainsi que des bandes cyclables qui permettront de relier la gare à la zone Eurolacq 2 déjà équipée. Les espaces publics de la zone vont également bénéficier d'une requalification paysagère et fonctionnelle : bordurage des espaces publics, stationnements identifiés, intégration du végétal.



La zone d'activité Eurolacq 1

- **1992** : année de création
- **23 hectares** : sa superficie
- **43** : le nombre d'entreprises
- **Octobre 2017** : démarrage du projet de requalification pour valorisation de la zone d'activité.

LES INFOS DE L'ÉCO

EUROLACQ 2

Carrosserie véhicules poids lourds et industriels

Elodie et Nicolas Vergez qui dirigent la société District Véhicules Industriels (DVI) viennent de signer un compromis de vente pour un lot de 3 000 m² pour y implanter une activité de carrosserie de véhicules poids lourds et industriels. Cette activité sera complémentaire de celle qu'ils exercent déjà sur la zone Deüs Poueys à Labastide-Cézéracq et qui concerne la réparation et le négoce de pièces détachées de véhicules poids lourds et industriels.

La succursale d'Eurolacq 2 permettra de créer 3 emplois.

Sous-traitance soudure et formation

Créée en 2014 et actuellement hébergée au pôle I-Etech à Orthez, la société Qualité Soudage Industries va implanter son entreprise spécialisée dans les métiers du soudage sur la zone d'activité Eurolacq 2.

Le gérant, M. Linares, y proposera ses services de sous-traitance de soudure. A terme, cet atelier permettra au professionnel d'y donner des formations de soudure pratique et théorique.

CANOE dans ses murs

La plateforme de transfert de technologie CANOE s'est installée cet été à Lacq dans un nouveau bâtiment de plus de 1000m² dédié aux technologies de la transition énergétique.

Situé sur le site de la plateforme technologique Chemstart'up, le bâtiment abrite une halle de démonstration et un espace de production de fibre de carbone bio-sourcée. CANOE y présente par exemple ses matériaux innovants pour l'éolien, le photovoltaïque, le stockage d'énergie, ainsi que de nouveaux matériaux pour la rénovation.

La construction de ce bâtiment a été cofinancé par la Région à hauteur de 800 000 € et la Communauté de communes de Lacq-Orthez pour 400 000 €.



« Moraliser la profession pour VALORISER nos marchés »

A l'initiative de la CCLO et de l'Union des Producteurs Fermiers, la collectivité a organisé une journée d'information gratuite à l'attention des placiers et des élus municipaux responsables des marchés du département des Pyrénées Atlantiques. Le 16 octobre dernier, Monique Rubin et Nadine Villier, respectivement Présidente et Secrétaire Générale de la fédération nationale des marchés de France ont animé cette journée.



Pourquoi cette formation ?

« Il y a une dizaine d'années, la demande est montée en puissance de façon collégiale de la part des collectivités, des placiers, puis des commerçants. Le métier de régisseur-placier est très difficile, il nécessite de la rigueur et de la fermeté. Pour exercer ces qualités, il doit pouvoir s'appuyer sur un règlement en béton et pour cela il est impératif de réactualiser régulièrement ses

connaissances en matière de réglementation et gestion des marchés.

Quel enjeu pour les marchés ?

Celui de moraliser la profession afin de valoriser nos marchés. Notre objectif n'est pas tant de former les régisseurs-placiers que de les informer des changements des réglementations, telles que les règles d'occupation du domaine public, la typologie des marchés, les modes de gestion, etc. Notre volonté est d'ancrer le rôle du placier au sein des

métiers du marché, lui faire prendre conscience que son rôle est essentiel à la dynamique économique de ce secteur d'activité; au même titre que celui des commerçants qui l'animent.

Vos formations sont-elles uniquement destinées aux placiers ?

Plus largement, notre objectif est de professionnaliser tous les acteurs de la filière. Quand il s'installe, un artisan reçoit une formation obligatoire de la chambre de métiers, mais pas le commerçant de la part de la chambre de commerce. Pourtant, il aurait besoin d'avoir quelques notions de base. Nous intervenons aussi pour cela.

Comment se porte le secteur des marchés en France ?

En ce moment, notre souci vient de la perte de certains secteurs d'activités, comme les métiers de bouche, les grands bazars ou les vêtements de travail. Nous souhaitons aussi interpeller les élus pour que les marchés restent au cœur des villes. La population française vieillit, il y a un vrai besoin de relancer le commerce de proximité dont nous sommes un peu les derniers représentants, les « derniers Mohicans » ! ».

Des marchés et des foires pour dynamiser le commerce local

7 marchés hebdomadaires réguliers (dont 2 à Mourenx et à Orthez) et un marché saisonnier (à Puyoô durant la période estivale) se tiennent sur le territoire.

Ils sont animés par 50 exposants à Orthez et Mourenx et par une trentaine (en moyenne) à chaque marché d'Artix, Arthez-de-Béarn et de Monein.

En plus de ces animations ponctuelles, d'autres événements dynamisent toute l'année le tissu commercial local tels que les foires, les marchés de producteurs, les marchés de Noël, etc.



Archives CCLO 2011

LA PAROLE À

Christian LÉCHIT

Vice-président
délégué au
Commerce
et à l'Artisanat



« Les marchés sont une source de dynamisation importante pour les communes. Ils jouent un rôle majeur dans la vie locale, l'animation des villes, et l'offre commerciale de proximité à la population. De plus, au-delà de leur rôle marchand ils sont aussi facteurs de lien social. Un marché est un lieu de vie, de rencontre et de convivialité. En tant qu'élus, notre rôle est de favoriser leur attractivité et leur bon déroulement; d'où l'intérêt de cette journée d'information..»

Aménagement de l'ESPACE PUBLIC : sécurité et cadre de vie



En 2017, la CCLO a investi 6 288 300 € dans l'aménagement et l'entretien de l'espace public qui comprend : la voirie intercommunale, les espaces publics, les espaces verts, la propreté urbaine et l'éclairage public.

En fonction des tâches à réaliser, de l'ampleur du chantier, des techniques à mettre en œuvre les travaux sont réalisés soit en régie par les agents intercommunaux, soit par une entreprise prestataire qui suivra les plans et le cahier des charges, élaborés dans un des bureaux d'études de la collectivité.

En images, quelques chantiers représentatifs de cette année 2017.

En 2017, 2 millions d'€ consacrés à la VOIRIE INTERCOMMUNALE



Technique de l'enrobé projeté à Monein.

Archives CCLLO 2016

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau désorganise la structure de la chaussée.

L'objectif numéro 1 du technicien est d'empêcher la pénétration de l'eau dans le corps de la chaussée à travers le revêtement adéquat.

Le revêtement assure la liaison avec les pneus du véhicule. Il doit donc être stable, antidérapant pour favoriser l'adhérence et confortable (uniforme, sans déformations).

12

Une campagne d'entretien de voirie se déroule chaque année de juillet à novembre. 2 millions d'euros sont investis cette année dans ces chantiers.

Les dégradations les plus fréquentes qui nécessitent une intervention sont l'usure, la déformation du revêtement et les petites altérations locales telles que nids-de-poule (trous), flashe (petite déformation) et fissures.

En fonction de l'état de la chaussée et de la nature de la réparation à effectuer, les techniciens ont toute une gamme de techniques à leur disposition. Le choix dépend essentiellement de l'état de la structure de la chaussée (stable ou instable).

Ainsi, sur une structure non stabilisée, il sera préféré un «béton bitumineux

à froid» (enrobé à froid). Sa mise en œuvre très technique nécessite l'intervention d'un prestataire qui applique un mélange de caillou et de bitume froid sur une épaisseur de 4 à 6 cm, compacté énergiquement. Cette technique a par exemple été utilisée cette saison sur certaines voies de **Casteide-Cami, Orthez, Labastide-Monréjeau, etc.**

La sécurité avant tout.

Cet été, c'est la technique de «l'enrobé projeté» qui a été réalisée sur les voiries des communes **d'Abidos, Artix, Urdès, de Lacommande, Maslacq, Mesplède, Monein, Mont, Mourenx, Tarsacq, Viellenave-d'Arthez, etc.** Cette technique de projection de gravillons enrobés de bitume s'utilise sur de petites dégradations localisées. Elle

est plus onéreuse mais présente l'avantage de ne pas rejeter de gravillons en excès. Sa mise en œuvre sera préférée en centre bourg et centre-ville pour des questions de sécurité.

En régie, les techniciens du service voirie utilisent la méthode des «emplois partiels» pour réparer de petites dégradations localisées. Pour reboucher, ils passent plusieurs couches d'un bitume imperméabilisant et de gravillons qui assurent l'adhérence. Pour des déformations plus importantes, on utilisera la technique des «renforcements graves émulsion» comme sur les chantiers de **Serres-Sainte-Marie, Sallespisse, Cuqueron, Cardesse, Vielleségure, etc.**

Des revêtements adaptés aux usages

Lorsque la surface à traiter est plus importante, les revêtements sont toujours choisis en fonction de la stabilité de la structure mais aussi de l'usage de la route. Le mille-feuille d'émulsion et de gravillons des « enduits superficiels d'usure » présente une très bonne adhérence. Mais il est aussi très souple, supporte les déformations et ne craint pas les charges lourdes. C'est pourquoi, il est plutôt utilisé en zones rurales comme pratiqué cette saison à **Arthez-de-Béarn, Lucq-de-Béarn, Serres-Sainte-Marie, etc.**

Les « enrobés à froid et à chaud » nécessitent une structure stable. Ils seront utilisés pour les voies de transit (liaison entre deux communes, deux départementales, etc) et urbaines. Très sollicitées, ces chaussées bénéficient d'une structure adaptée.



Sault-de-Navailles, LA RUE DE FRANCE sécurisée et renouvelée

Cet été, les Saultois ont enfin pu profiter du nouvel aménagement de la rue de France, 5 ans après la fin de la première phase de ce vaste chantier de requalification des espaces publics.

L'aménagement réalisé au printemps concerne une portion de 460 mètres qui s'étire du début de la rue côté Orthez jusqu'à l'ancienne école privée d'où démarre la première phase des travaux réalisés en 2012.

Objectif sécurité

Les trottoirs ont été élargis et adaptés au cheminement des personnes à mobilité réduite. Pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, la largeur de la chaussée a été réduite à 5 mètres et ponctuellement des zones de ralentissement aménagées : les écluses imposent un sens prioritaire et empêchent à deux véhicules de se croiser.

La collectivité a également réalisé la rénovation complète de l'éclairage public.

Le coût total de cette opération s'élève à 529 100 € TTC financée par la CCLO avec une subvention du Conseil départemental 64 (185 000 €).



D'autres espaces FONCTIONNELS ET EMBELLIS



LANEPLAÀ -

Aménagement du parvis de la Mairie et mise en valeur paysagère.



CASTÉTIS -

Aménagement du chemin de Luchou et du parking de la maison des associations.



BÉSINGRAND -

Requalification de la rue du moulin avec un aménagement cyclable en coordination avec Veloroute du Département 64.



MONTESTRUCQ -

Aménagement du parvis de l'école.

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER pour la qualité de vie

Indissociable de la requalification d'un espace, l'aménagement paysager participe au confort du quotidien des usagers.

BELLOCQ -

Aménagement paysager du rond-point de l'autoroute.



ABIDOS -

Suite à la création d'un nouveau parking, la CCLO a réalisé les aménagements paysagers.

14

La SÉCURITÉ sur les routes, c'est aussi l'ÉCLAIRAGE



La communauté de communes lance une opération doublement intéressante : éliminer la vétusté en termes d'éclairage public et faire le choix de technologies peu énergivores. Aujourd'hui, bon nombre de lanternes réparties sur le territoire sont vétustes et ont besoin d'être renouvelées.

L'équipe de l'éclairage public de la CCLO va donc procéder au relanternage : action qui consiste à conserver le mât et à changer la lanterne vétuste.

On remplace la lumière jaune, omniprésente sur notre communauté, par la lumière blanche des systèmes LED. Ce qui va permettre un meilleur rendu des couleurs, apporter un confort de conduite et améliorer la sécurité. La déperdition diminue, notamment la pollution lumineuse vers le ciel, réduisant les effets nocifs sur la faune et la flore.

Environnement et économie d'énergie.

Même si la sécurité est la motivation première de cet investissement de 466 000 € TTC, une démarche environnementale y est associée. En effet, on diminue les puissances et on passe de 250 à 100 Watt, grâce à la technologie LED.

La priorité des travaux va être donnée aux routes départementales et aux voies à grande circulation qui traversent les communes de Abidos, Artix, Lacq-Audéjos, Mont, Mourenx, Puyoô et Ramous.

446 lanternes vont passer en LED d'ici le mois de novembre et faire baisser, par voie de conséquence, la facture énergétique de la collectivité.



MOURENX, rénovation des galeries marchandes pour renforcer l'attractivité commerciale

Un certain nombre d'aménagements de la ville de Mourenx sont équipés de galeries installées pour la plupart en mitoyenneté de bâtiments d'habitation et de commerces. Celles-ci constituent les galeries marchandes de Mourenx.

La CCLO a décidé avec la mairie de les remettre en état en rénovant les structures métalliques, les boiseries, les retombées en bois et socles à béton. Ce chantier de réfection, dont le marché a été obtenu par l'entreprise BATISUD, a commencé ce 28 août et se terminera fin 2017.

Le montant total des travaux s'élève à 94 398 € TTC.



Le chantier concernera les places du Béarn, Navarre, Pierre et Marie Curie, Lucie Aubrac, Henry Dunant, la place des Pyrénées, les avenues de Monein et Pierre Angot et le boulevard de la République.

LA PAROLE À

Francis LAYUS

Vice-président
délégué à la Voirie,
aux Espaces verts
et à l'Éclairage public



« De 2014 à 2017, la CCLO A
INVESTI 25,25 millions d'€
POUR LA VOIRIE »

« En plus des aménagements d'espaces publics tels que places, aménagements urbains dans les bourgs, créations de parkings, etc, nous réalisons depuis 4 ans un important programme d'interventions en pérennisation des revêtements des voiries, soit 1378 km de voies communales en gestion communautaire.

Sur cette même période 566 kms de routes ont fait l'objet d'interventions, dont 389 kms en régie. 177 kms ont fait l'objet d'une rénovation totale des revêtements réalisée par des entreprises prestataires. »



BALANSUN - Aménagement de la Place de la Mairie et du parking du Bourg.

Nouveau en DÉCHETTERIES : badge à retirer pour permettre l'accès

À partir du 1^{er} janvier 2018, les particuliers auront obligatoirement besoin d'une carte magnétique pour entrer dans une déchetterie du territoire.

Pour harmoniser les modalités d'accueil et assurer de meilleures conditions de circulation et d'accès aux bennes, toutes les déchetteries seront équipées d'un dispositif de contrôle d'accès avec barrière (à l'exception de Lucq-de-Béarn).

Une carte magnétique va être distribuée à tous les foyers leur donnant droit à un nombre limité de passage par an sur n'importe quelle déchetterie de la CCLLO.

Les élus ont néanmoins souhaité que ce nombre de passages soit porté à 24 par an, qui est une fréquence qui compte tenu du retour d'expérience sur d'autres déchetteries va bien au-delà de la fréquentation annuelle moyenne.

Il faudra juste penser à ne se déplacer que pour plusieurs déchets à la fois et pas seulement pour porter, comme c'est parfois le cas, un carton ou une bouteille.

Avec ces modalités d'accès, les professionnels ne pourront plus accéder en déchetterie (hors site d'Orthez*) comme cela leur a été annoncé depuis plusieurs mois ; cependant les élus se sont préalablement assurés qu'il existait sur le territoire d'autres exutoires pour leurs déchets, afin de ne pas pénaliser leur activité. En effet les filières de valorisation pour les professionnels et les particuliers ne sont pas tout à fait les mêmes.

Pensez à demander votre badge ; même si ce dispositif ne sera définitivement opérationnel que le 1^{er} janvier 2018, n'attendez pas le dernier moment pour en faire la demande !



* À Orthez les professionnels ont obligation de passer par le pont bascule.

16



Comment se procurer le badge ?

- Retirer un formulaire d'inscription auprès des gardiens des déchetteries, à la CCLLO d'Orthez et de Mourenx ou le télécharger sur le site www.cc-lacqorthez.fr
- En échange du formulaire, soit en déchetterie soit à la CCLLO (Bureaux de Mourenx ou d'Orthez), un agent de la collectivité remettra, sous 3 semaines, un badge par foyer.

TAXE d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Nous répondons à vos questions !

La CCLLO a harmonisé la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur les 61 communes. Cette taxe est appliquée à chaque foyer de la communauté de communes de façon identique, quelle que soit la commune.

Pour vous expliquer ces changements, la CCLLO a édité un document (ci-contre) qui vous a été distribué en boîte aux lettres. Vous pouvez retrouver ce document en version feuilletable et téléchargeable sur www.cc-lacqorthez.fr

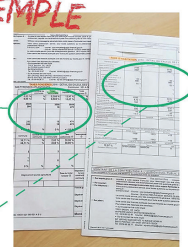
La CCLLO VOUS AIDE à lire vos feuilles d'imposition et VOUS EXPLIQUE tout !

- Installation de la TEOM par la CCLLO** pour financer tous les services déchets (cf. page 4). La TEOM est donc un nouvel impôt pour certains ménages. En effet, selon les communes, les administrés payaient déjà cette taxe mais à un taux différent ou inclus dans une taxe communale.
- Baisse de la taxe d'habitation communautaire** pour LIMITER AU MAXIMUM l'impact financier pour TOUS les ménages.
- Reversement aux communes par la CCLLO** d'une compensation financière pour leur permettre de baisser, si elles le souhaitent, leurs taux communaux. Pour plus de précision sur ce point, veuillez vous adresser en mairie.

TAXE FONCIÈRE (Reçue en septembre)

Propriétés bâties	Taux fixé par la commune		Taux fixé par le conseil départemental et		Taux fixés par la CCLLO		
	Commune	Syndicat de communes	Intercommunauté	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	
Taux 2016	X %	%	0,508 %	X %	%	0 %	
Taux 2017	X %	%	0,508 %	X %	%	10,05 %	
Adresse							
Base	2000						2000
Cotisation							201,00
Cotisations 2016							0
2017							201
Variation en valeur							+201 €
Variation en pourcentage							

EXEMPLE



Le TEOM est de 201 € pour ce foyer
IF +201€

Le taux intercommunal de la taxe d'habitation passant de 8,52 % (2016) à 5,62 % (2017), celle-ci enregistre donc une baisse de 116 €
IH -116€

=> +85€

Dans cet exemple :

l'imposition (taxes habitation et foncière) enregistrera une hausse de 85 € correspondant à la différence entre le montant de la TEOM (+201 €) et le montant de la baisse de la part intercommunale de la taxe d'habitation (-116 €).

Dans cet exemple, le foyer aura une augmentation de 7 € par mois environ. Les abattements pour personnes à charge ne sont pas pris en compte dans cet exemple.

UNE QUESTION ?

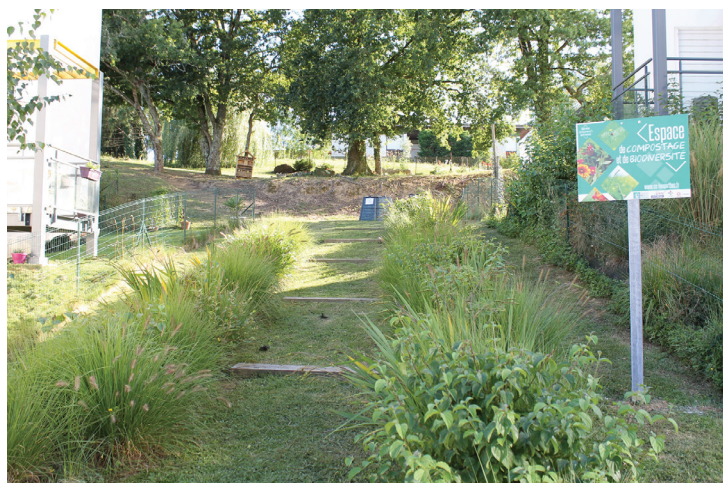
Service déchets :
05 59 60 95 42
environnement@cc-lacqorthez.fr

Attention :

Aucune situation n'est identique car elle dépend de la situation fiscale, de la composition du foyer, de la base imposable (valeur locative cadastrale) et du taux fixé par la commune. Pour connaître votre situation, reportez-vous aux montants mentionnés sur vos feuilles d'imposition.

Au final, certains pourront avoir une hausse ou parfois une baisse. C'est pourquoi, il est important de bien regarder les 2 feuilles d'imposition (taxe foncière + taxe d'habitation). Les locataires ne paieront que la taxe d'habitation ; la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera répercutée par le propriétaire ou locataire.

Mourenx teste le COMPOSTAGE COLLECTIF



À l'origine du projet, une réelle volonté des habitants de la résidence Gaston de Foix et du comité de quartier Victor Hugo, à Mourenx. Ils ont fait part à leurs élus de leur projet de composter collectivement au pied de leur immeuble.

Non seulement le compostage* leur permet de réduire les déchets dans leur poubelle d'environ 30% et d'obtenir un amendement naturel pour leurs jardinières mais est également un sujet rassembleur et de rencontre entre voisins.

Ce projet s'inscrit aussi dans une volonté de protéger et favoriser la biodiversité. C'est la raison pour laquelle, le lieu retenu pour accueillir ces composteurs se situe près de l'hôtel à insectes afin de créer un espace de biodiversité.

La CCLO, qui a pour compétence obligatoire la collecte et le traitement des déchets et assimilés, a travaillé sur ce projet avec la mairie de Mourenx, le comité de quartier Victor Hugo et le bailleur social Coligny.

Concrètement, le projet a consisté à mettre à disposition 2 composteurs de 800 litres et à fournir des bioseaux pour chaque famille participante et de la matière structurante pour la vie du compost.

Le compost recueilli est ensuite utilisé par les familles participantes et pour les jardins familiaux.

* La matière structurante est composée de broyat de déchets verts amenant de la matière sèche assurant le bon fonctionnement du composteur.

Vous guider au quotidien

La CCLO remet gratuitement un composteur et un bioseau à tous ceux qui souhaitent en faire bon usage.

Pour tout renseignement concernant l'usage du compostage, n'hésitez pas à contacter le service déchets au : 05 59 60 95 42.

Protection de l'espace naturel à URDÈS et DOAZON

La forêt appartenant aux communes d'Urdès et Doazon a été choisie par le groupe Total pour lancer une action de préservation de certaines espèces la peuplant. Le constructeur d'infrastructures TIGF (Transport Infrastructures Gaz France), a en effet pour objectif de réduire son impact sur l'environnement en améliorant ou recréant des milieux naturels après ses interventions.

Il a ainsi choisi les communes d'Urdès et Doazon car elles possèdent des parcelles forestières dont les caractéristiques écologiques répondent aux exigences du Pic Mar, un oiseau dont les exigences en terme d'habitat sont très élevées.

La convention signée entre TIGF, l'ONF (Office National des Forêts) et les communes d'Urdès et de Doazon - avec la concours du Conservatoire des Espaces Naturels - a pour but de restreindre l'intervention sylvicole à certains endroits pour favoriser le vieillissement des arbres, d'augmenter la densité d'arbres favorables à la biodiversité, d'empêcher toute l'année la circulation de véhicules motorisés (quads, motos et 4x4) dans la forêt et les voies de desserte et enfin, d'empêcher tous travaux sylvicoles motorisés entre le 1er avril et le 31 juillet (période sensible du cycle biologique de l'espèce).

Le 22 septembre 2017, cet espace de compensation a été inauguré et expliqué aux enfants des écoles des deux villages sous forme d'animations. La rencontre s'est clôturée par un pique-nique des plus convivial au coeur même de la forêt.

La forêt située sur Urdès se découvre en empruntant un chemin inscrit au plan local de randonnées du territoire Lacq-Orthez. Un topo-guide est disponible auprès de l'Office du Tourisme Coeur de Béarn à Monein et à Orthez.



La protection des espèces protégées et quelques sandwiches étaient au menu des écoliers d'Urdès et de Doazon le 22 septembre dernier.

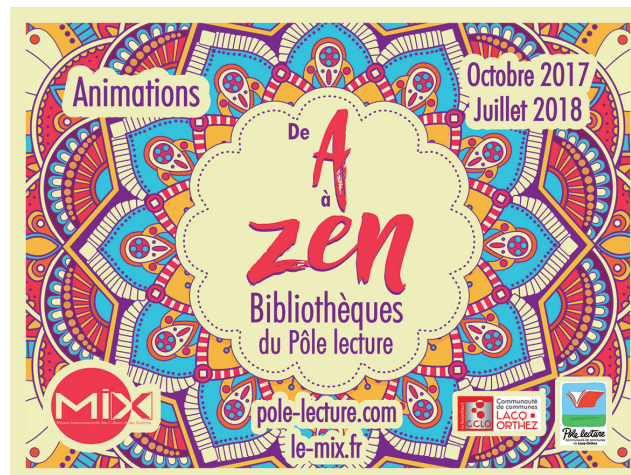
ZEN ANIMATIONS... De A à Z!

L'automne est là et amène avec lui, pour la plupart d'entre nous, sa dose de stress, de fatigue et de morosité. Non loin d'avoir la solution à tous les maux, le centre culturel du MI[X] et le pôle lecture vous proposent, pour cette année, un programme varié dans le but de doper votre esprit, vos pensées, vos sentiments et votre corps par voie de conséquence. Spectacles, ateliers, rencontres, lectures*, les solutions ne manquent pas pour améliorer la qualité de votre vie. Et ce, quels que soient votre âge et vos aspirations !

* Quand ce n'est pas précisé, les animations sont sans réservation.

ET AUSSI...

Tous les rendez-vous du pôle lecture et du MI[X]
WWW.LE-MIX.FR



■ Pour les adeptes du bien-être



■ Atelier de fabrication de cosmétiques bio « crème visage hydratante à personnaliser ».

- Médiathèque du MI[X] à Mourenx.
Réservation au 05 59 80 58 80
Vendredi 27 octobre à 17h, 16 ans+

■ Atelier/découverte des huiles essentielles « Les maux de l'hiver ».

- Bibliothèque d'Arthez de Béarn
Réservation au 05 59 67 79 19
Samedi 2 décembre à 10h, 16 ans+
- Bibliothèque de Baigts-de-Béarn
Réservation au 05 59 65 32 24
Samedi 16 décembre à 10h, 16 ans+

■ Atelier alimentation et Santé : manger de saison, quels bienfaits pour notre santé ?

- Médiathèque du MI[X] à Mourenx.
Réservation au 05 59 80 58 80
Samedi 9 décembre à 15h et vendredi 15 décembre à 9h, 16 ans+

■ Atelier cuisine végétarienne

- Préparation d'un repas de fête végétarien, gourmand et original.
- Médiathèque du MI[X] à Mourenx.
Réservation au 05 59 80 58 80
Mercredi 13 décembre à 10h, 16 ans+

■ Pour ceux qui veulent voyager

■ Paroles de soie

Par la compagnie Lézards Dorés

- Bibliothèque «le pré aux livres» d'Hagetaubin
Réservation au 05 59 09 37 75
Samedi 18 novembre à 11h

- Bibliothèque de Mont
Samedi 18 novembre à 16h, 5 ans+

■ Le parfum du jasmin

Par la compagnie Ong Dam

- Bibliothèque de Biron
Jeudi 23 novembre à 18h
- Salle André Dugert à Sault-de-Navailles
Vendredi 24 novembre à 17h
- Salle des fêtes de Cescou
Samedi 25 novembre à 11h, 7 ans+



■ Pour les amateurs de belles histoires et de rencontres

■ Y a du neuf

Discuter d'une lecture commune, partager, argumenter sur un livre, un auteur, n'hésitez plus, inscrivez-vous.

- Médiathèque du MI[X] à Mourenx
Réservation au 05 59 80 58 80
Vendredi 17 novembre à 18h, 16 ans+

■ Comment rater complètement sa vie ?

Lecture musicale abordant le thème du ratage, de l'acte manqué, du sabotage érigé en art de vivre.

- Médiathèque du MI[X] à Mourenx
Réservation au 05 59 80 58 80
Samedi 28 octobre à 11h, 16 ans+

■ Biderdi... La place des quatre vents...

Par Koldo Amestoy, conteur Basque

- Bibliothèque de Bellocq,
Vendredi 1^{er} décembre à 17h, 8 ans+

■ Les trois poulettes

Par la Compagnie Les NezBulleuses

- Bibliothèque de Monein
Réservation au 05 59 21 21 25
Mercredi 6 décembre à 15h30, 3 ans+

■ L'atelier de Jeanne, récupération et adoption de doudous en tout genre

- Bibliothèque de Maslacq
Vendredi 8 décembre à 17h, 2 ans+

■ Contes d'hiver et de solstice

Par Ludivine Hénoçq

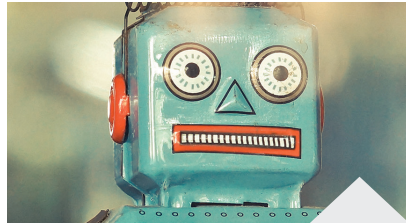
- Bibliothèque d'Arthez-de-Béarn
Réservation au 05 59 67 79 19
Mercredi 20 décembre à 15h, 5 ans+

■ Contes au Fil de l'Eau

Par Ludivine Hénoçq

- Amicale laïque de Baigts-de-Béarn
Vendredi 22 décembre à 17h
- Bibliothèque de Puyoô
Samedi 23 décembre à 11h

■ Pour les bricoleurs



■ Programme ton robot

Partez en mission, relevez les défis, et apprenez à programmer de façon simple et amusante.

- Salle d'atelier du CCSTI du MI[X] à Mourenx
Réservation au 05 59 80 58 85
Mercredi 15 nov. à 14h, 8 ans+

■ Atelier de Noël

Réalisez un bonhomme de neige tout doux pour votre décoration de Noël.

- Bibliothèque d'Arthez-de-Béarn
Réservation au 05 59 67 79 19
Samedi 12 déc. à 10h, 5 ans+

CONNAÎTRE
les matériaux qui composent
vos objets usuels.

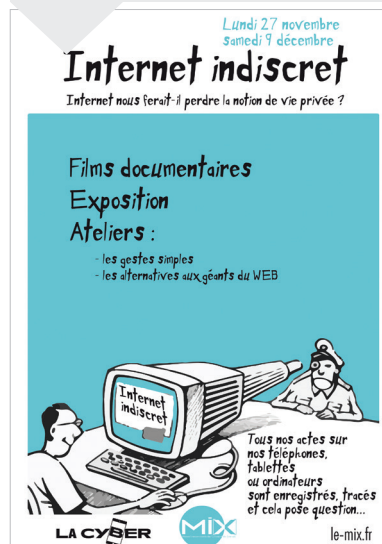
L'EXPO COMPOSITE
MATÉRIAU [X]

mercredi et
samedi
14h30 à 17h30
3,50 €
pass 4 personnes 11 €
Gratuit CCLLO



■ Pour les passionnés du numérique

APPRENDRE
à préserver sa vie privée
sur internet



■ La Cyber voyage... dans l'ère numérique

Réserver en ligne, partager ses photos et vidéos, tenir un blog...

Samedi 18 nov. à 14h30, 16 ans+

■ dans l'espace et dans le temps

Visites virtuelles, promenades dans des rues de l'autre bout du monde, et même machine à remonter le temps...

- La Cyber du MI[X] à Mourenx
Réservation au 05 59 80 58 84
Mercredi 22 nov. à 10h, 8 ans+

■ Atelier « D'hiver trucages »

Réalisons un clip avec un rendu bluffant !

- Salle Multifonction du MI[X] à Mourenx
Réservation au 05 59 80 58 84
Vendredi 29 décembre à 10h et
jeudi 4 janvier à 14h, 8 ans+

La MAISON DE LA PETITE ENFANCE prend de la hauteur



Après un 1^{er} coup de pioche au mois de juin, le chantier de la maison de la petite enfance avance dans les délais prévus. Début novembre, les murs seront entièrement montés et les charpentiers couvreurs investiront le chantier jusqu'à mi-décembre. Les menuiseries extérieures seront entièrement posées milieu du mois de janvier. La maison de la petite enfance ouvrira ses portes fin 2018.

20

Une DEUXIÈME CHANCE pour une insertion professionnelle réussie

La CCLO s'associe à plusieurs collectivités du département pour créer sur son territoire une « école de la deuxième chance ».

Les écoles de la deuxième chance s'adressent à des jeunes de 16 à 30 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Le seul « pré-requis » est la motivation qui leur permettra d'intégrer une formation dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle. En fonction de son projet, le jeune suivra un cursus de 4 mois à 2 ans.

Globalement, le parcours « de la deuxième chance » se déroule en trois volets :

- une remise à niveau des savoirs de base (français, mathématiques, culture générale, bureautique, savoir-être),
- des stages en entreprise (qui constituent souvent près de la moitié du temps du parcours),
- des activités culturelles et sportives.

A la fin de son parcours, le stagiaire reçoit une Attestation de compétences acquises.

Cette formation sur-mesure devrait démarrer au début de l'année 2018 dans les locaux du centre Yves Dréau à Mourenx. L'étudiant peut se présenter à n'importe quel moment de l'année puisque ce cursus ne suit pas le calendrier classique de l'Éducation Nationale. Une fois le bilan de compétence réalisé, la formation commence.

L'école de la deuxième chance

- Issue des principes contenus dans le Livre Blanc Enseigner et apprendre – Vers la société cognitive – Édith Cresson – 1995.
- Portée par la Région Nouvelle Aquitaine, compétente en matière de formation professionnelle, avec le financement des collectivités territoriales.
- 2 E2C en Aquitaine sur 3 sites (Bordeaux, Bergerac, Niort).
- La pédagogie répond à la charte du réseau des écoles de la deuxième chance.

Les CENTRES SOCIAUX du territoire

Acteurs incontournables, les Centres Sociaux de Monein, Mourenx et d'Orthez s'adressent à tous les habitants, quels que soient leur âge et leur catégorie socio-professionnelle. En 2016, plus de 17 000 personnes ont poussé les portes de ces associations.

250 bénévoles sont impliqués au quotidien et 85 salariés oeuvrent, en réseau avec une centaine d'associations et structures, pour proposer des actions et des projets avec et pour tous les habitants autour de leurs envies, intérêts et préoccupations. Les Centres Sociaux peuvent aussi compter sur le soutien de leurs partenaires dont la CCLO.

Parmi les actions, les Centres proposent des journées familles, soirées à thèmes, conférences débats, sorties culturelles et de loisirs. Ils participent ainsi au soutien à la parentalité et au renforcement des solidarités familiales. Les Centres Sociaux sont bien sûr créateurs de lien social en étant à l'initiative d'activités de loisirs ouverts à tous. Mais leur rôle va bien au-delà. Il consiste également à accompagner individuellement et collectivement certaines situations comme par exemple l'épicerie sociale, la médiation familiale ou l'aide à la gestion budgétaire.

Autres casquettes plus méconnues mais non moins importantes : l'accompagnement de projets et la formation des jeunes, des adultes et des seniors. Les Centres Sociaux leur apportent aussi un véritable soutien en proposant des ateliers d'aide à la scolarité, des cours de langues, d'informatique et numérique, de savoirs de base et de préparation aux concours. Ils sont aussi des espaces d'initiatives et d'expérimentation où les habitants peuvent proposer des idées et construire des projets. Quel que soit le domaine, toutes les propositions sont étudiées !

Et souvent une initiative en entraîne une autre... «Je suis venu au Centre Social pour mon dossier CAF et je me suis proposé comme bénévole à l'accompagnement scolaire. C'est super et du coup je vais aussi aider à la braderie !» s'enthousiasme Cédric, dossiers en main et motivé comme jamais.



Sortie familiale à la montagne.

Renseignements

■ **Centre Social et Culturel Monein**
accueil@centresocialmonein.fr
centresocialmonein.fr
05.59.21.31.30

■ **Centre Socioculturel Orthez**
contact@csc-orthez.fr
csc-orthez.fr
05.59.69.35.78

■ **Centre Social Lo Solan Mourenx**
accueil@lo-solan.fr
losolanmourenx.centres-sociaux.fr
05.59.60.03.98

« Toute l'actualité de la CCLO »

Bien vivre ENSEMBLE sur le territoire

- Site internet
- Newsletter
- Facebook
- Chaîne Youtube

s'informer ? actualités

www.cc-lacqorthez.fr

Communauté de communes LACO ORTHEZ

cclo-lacqorthez.fr

Pour s'informer et suivre l'actualité de votre communauté de communes, deux lettres sont à votre disposition : la lettre mensuelle généraliste et la lettre dédiée à l'aménagement du «cœur de ville» d'Orthez.

Vous pouvez vous abonner aux deux ou à une seule. Elles vous seront ensuite envoyées par courrier électronique.

■ **Votre lettre d'information généraliste «Actualités de la CCLO»** vous permet de ne rien manquer sur ce qui se passe ou se prépare sur votre territoire : actualités, rendez-vous, etc.

■ **Votre lettre d'information «Coeur de ville» d'Orthez** est entièrement dédiée au chantier : circulation routière et piétonnière, stationnement, accès aux commerces et lieux publics, point info travaux, etc

■ **Pensez aussi à aimer la page Facebook @cclacqorthez !**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

■ Pôle Ressources	05 59 60 95 41
Vie associative	05 59 60 95 45
Communication	05 59 60 73 55
Ressources humaines	05 59 60 73 51
Marchés publics/Service juridique	05 59 60 48 50
Finances	05 59 60 95 44
Informatique/Aménagement numérique	05 59 60 73 57
Système d'Information Géographique	05 59 60 73 54
Accueil	05 59 60 03 46

■ Pôle aménagement du territoire	05 59 60 95 47
Relais administratif à Orthez	05 59 60 55 59
Bâtiments/Eclairage public/Espaces verts	05 59 60 84 24
Infrastructures/Voirie/Bureau d'études	05 59 60 55 60
Urbanisme Mourenx	05 59 60 73 50
Urbanisme Orthez	05 59 60 81 61

■ Pôle animation du territoire	05 59 60 95 46
Transport à la demande	05 59 60 49 59
Habitat	05 59 60 55 05
Petite enfance	05 59 60 95 48
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants	05 59 60 95 48
Politiques contractuelles	05 59 60 49 59

■ Pôle développement économique	05 59 60 73 56
Commerce et artisanat	05 59 60 84 28
Animation et aides aux entreprises	05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture	05 59 60 84 21
Tourisme	05 59 60 55 06

■ Pôle environnement	05 59 60 73 49
Service déchets	05 59 60 95 42
Aides Habitat / Énergie	05 59 60 48 49
Risques technologiques et naturels	05 59 60 73 49

Si vous avez connaissance que des personnes ne reçoivent pas le magazine dans sa boîte aux lettres, merci de le signaler à la CCLO (au 05 59 60 73 55 ou à communication@cc-lacqorthez.fr). Le magazine est aussi disponible dans les commerces de proximité, dans les Mairies et consultable sur le site internet de la CCLO.

MI[X] - www.le-mix.fr

■ Réseau pôle lecture

Médiathèque du MI[X] - Mourenx

Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 80

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h
Vendredi : 13h-19h

Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

■ Réseau Cyber-base

La Cyber - Mourenx

Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 84

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h

Le Cyber centre - Orthez

Tél : 05 59 67 25 61

Horaires, coordonnées et programmes mensuels sur www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE



PETITE ENFANCE

■ Artix - Crèche L'Ilot P'tits Pieds

Rue de Fourticot
Tél : 05 59 83 29 62
Courriel : mp-agras@cc-lacqorthes.fr

Relais Assistants Maternels Amayra

Cité Pondix
Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@orange.fr

■ Baigts-de-Béarn - Crèche Graines d'Éveil

4 lotissement Pédebernard
Tél : 05 59 65 86 84
Courriel : l-pedepat@cc-lacqorthes.fr

■ Lagor - Crèche du Soleil Levant

49 bis rue des écoles
Tél : 05 59 02 51 24
Courriel : n-cazenave@cc-lacqorthes.fr

■ Orthez - Crèche Les Canaillous

Impasse Bel air
Tél : 05 59 69 14 91
Courriel : a-lytwin@cc-lacqorthes.fr

Relais Assistants Maternels - Maison de la petite enfance

2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel : maison.petite.enfance@cc-lacqorthes.fr

■ Sault-de-Navailles - Crèche Les Mini Pousses

478 rue d'Aquitaine
Tél : 05 59 67 90 12
Courriel : g-peyset@cc-lacqorthes.fr

■ Monein - Halte garderie Cool-Couche

Rue du Pont Lat
Tél : 05 59 21 31 47

■ Mourenx

Centre Bernard Duquesnois
Bd de la République
Tél : 05 59 60 42 83

DÉCHETTERIES

À partir du 1^{er} janvier carte d'accès nécessaire !

■ Arthez-de-Béarn

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76
Mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 9h à 12h

■ Lucq-de-Béarn

Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h

■ Maslacq

RD 275 - 27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89
Mardi : de 9h à 12h
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)

■ Monein

Route de Pardies
Tél : 09 64 40 87 79
Du lundi au samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ Mourenx

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80
Du lundi au samedi : de 9h à 12h /
de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Dimanche : de 9h à 12h

■ Orthez

525 route de Bonnut
Du lundi au samedi : de 9h à 12h /
de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ Ramous

Route impériale
Tél : 05 59 65 97 01
Mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 9h à 12h

PERMANENCES D'INFORMATIONS

■ Bureau du logement :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Pendant les horaires d'ouverture de
la mairie
Tél : 05 59 60 07 23

Mairie d'Artix :

Corine Clugnac
Pendant les horaires d'ouverture de
la mairie
Tél : 05 59 83 29 54

■ Les permanences de l'urbanisme :

CCLO à Mourenx :
Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous au 05 59 60 73 50

CCLO à Orthez :

Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

*Dans toutes les communes sur
rendez-vous.*

■ Les permanences Habitat/Énergie :

Tél : 05 59 60 48 49
Courriel : habitat-energie@cc-lacqorthes.fr

Mairie d'Arthez-de-Béarn:

Le 1^{er} vendredi du mois

Mairie de Puyoô :

Le 2^{ème} vendredi du mois

CCLO à Orthez

Le 3^{ème} vendredi du mois

Mairie de Monein

Le 4^{ème} vendredi du mois

CCLO à Mourenx

Tous les jours (*hors permanences
mairies*)



L'EXPO COMPOSITE MATÉRIAU



**mercredi et
samedi
14h30 à 17h30**

**3,50 €
pass 4 personnes 11€
Gratuit CCLO**



Une réalisation



**Au MI[X], Mourenx
du 23 octobre 2017 au 20 janvier 2018**



*Expo animée, interactive et
ludique sur les matériaux de
notre quotidien.*



Scolaires et groupes du lundi au vendredi - renseignements/inscriptions 05 59 80 58 85

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BELLOCO
■ BÉSINGRAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU ■ CASTÉTIS
■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■
LABASTIDE-CÉZÉRAcq ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS ■ LAGOR
■ LAHOURCADE ■ LANNÉPLAA ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT-ARANCE-
GOUZE ■ LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONESTRUCQ
■ PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-
MONGISCARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■
TARSAcq ■ URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGUIRE ■

< www.cc-lacqorthéz.fr >